REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

COMITE D'ORGANISATION DE LA JMH

SECRETARIAT TECHNIQUE

COMMISSION SCIENTIFIQUE

SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

LOCAL ORGANIZATION COMMITTEE OF WHD

TECHNICAL SECRETARY

Journée Mondiale De L'Habitat

THEME SESSION SPECIALE N° 6 :

VULGARISATION DU MODELE RWANDAIS DE GESTION DES DECHETS ET ASSAINISSEMENT

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Cameroun, la gestion des déchets est une préoccupation permanente pour les Pouvoirs Publics car elle constitue un des défis majeurs pour l'amélioration du cadre de vie des populations et l'atteinte des ODD. Les problèmes y relatifs se pose avec acuité dans les centres urbains qui sous l'effet combiné de la croissance démographique soutenue, l'urbanisation non-maitrisée et l'évolution des modes de consommation, enregistrent une production de déchets de plus en plus croissante.

En effet, la population est passée d'environ **20 millions d'habitants** en **2011** à **26,5 millions** d'habitants en 2021 et le taux d'urbanisation est passé de **53%** à **59,9%** entre 2011 et 2021. La production des déchets qui était estimée à **3 483 902 tonnes/an** en 2008 **(Stratégie Nationale Gestion Déchets)** est à ce jour estimée à **6 000 000** de tonnes/an.

Au regard des difficultés rencontrées par les **Collectivités Territoriales Décentralisées** (CTD) dans l'exercice de leurs compétences en matière d'hygiène et de salubrité, l'Etat a engagé des actions pour soutenir les capitales régionales et les grandes villes. Cependant, les villes secondaires ne bénéficient pas de ces appuis, et génèrent des quantités de déchets non négligeables, qui sont généralement traités de manière inadéquate avec des effets dommageables sur la santé des populations et l'environnement. Par ailleurs, les Communes à qui incombe au premier chef le service public de propreté et de gestion des déchets, ne disposent pas très souvent des moyens matériels, humains et financiers pour assurer cette compétence.

Au stade actuel, le système de gestion des déchets mis en place dans les villes camerounaises se révèle inefficace.
La situation actuelle est attribuable à des problèmes d'origine diverses et notamment un encadrement légal et réglementaire dépassé, les solutions techniques obsolètes, un dispositif institutionnel confus résultant des chevauchements de compétences et des moyens financiers insuffisantes.

Dans la perspective de trouver des solutions pérennes au problème récurrent de la gestion des déchets urbains et faciliter l'accès de tous à des logements décents et abordables dans nos grandes villes, Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain conduit une délégation Camerounaise au Rwanda du **31 juillet au 06 août 2022** à l'effet d'examiner et s'approprier du modèle Rwandais de gestion des déchets et de production des logements décents et abordables afin de les contextualiser et de les dupliquer au Cameroun.

La délégation est constituée du Maire de la Ville de Douala, des Maires des Communes d'Arrondissement de Yaoundé 1er, Yaoundé 4ème, Douala 3ème, Douala 5ème, des représentants du Maire de la Ville de Yaoundé, des collaborateurs des services techniques des Maires susvisés, de certains responsables du MINHDU, de l'OMS et de la Société HYSACAM.

II- OBJECTIFS DE LA SESSION

L'objectif principal de cette session est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs urbains en matière de gestion des ordures ménagères par l'appropriation du modèle rwandais aux fins de l'implémenter dans nos villes notamment à travers les projets pilotes de « quartiers propres et verts ».

Cela passe par des objectifs spécifiques à savoir :

- Définir les types d'opérations inhérentes à la gestion des déchets ménagers, décliner les rôles des acteurs impliqués ainsi que les modalités d'interventions en synergie ;
- édifier les acteurs notamment les CTD sur les bonnes pratiques du modèles rwandais qui implique les 4P ;
- Présenter les projets pilotes « quartiers propres et vertes » dans les Communes d'Arrondissement de Yaoundé 1er, Yaoundé 4ème, Douala 3ème, Douala 5ème ainsi que les actions concrètes mises en œuvre par les mairies des villes de Yaoundé et de Douala pour la réussite de ces projets pilotes.

.

III- INTERVENANTS

Les intervenants à cette session spéciale sont :

- **Modérateur : Mme le MINISTRE**
- **Panelistes :**
  - **Représentant Résident OMS/CAMEROUN;**
  - **Maire de la ville de Yaoundé ;**
  - **Maire de la ville de Douala;**

- **Les maires des Communes d'Arrondissement de Yaoundé 1er, Yaoundé 4ème, Douala 3ème, Douala 5ème;**
- **Représentant mairie de Kigali**.

IV- CONTENUS DE LA COMMUNICATION

- **Représentant de la Mairie de Kigali**, présentera les types d'opérations de management des déchets, décliner les rôles des acteurs impliqués ainsi que les modalités d'interventions en synergie ;
- **Représentant Résident de l'OMS Cameroun :** présentera une communication portant sur la nécessité d'assainir le cadre de vie pour la santé des populations ainsi que les formes d'accompagnement des CTD à cet effet ;
- **Les maires des communes d'arrondissements :** les actions d'implémentation du modèle rwandais dans le cadre du projet pilote « quartiers propres et verts »
- **Les maires des villes de Yaoundé et de Douala** s'appesantiront sur les mécanismes mis en branle pour accompagner les communes d'arrondissement dans les projets pilotes.

V- PARTICIPANTS ET PUBLIC CIBLE

- **Participants :**

Ce sont des personnes ressources pouvant intervenir pour enrichir le débat avec des éléments précis. Pour ce sous-thème ce sont :

- ONU-HABITAT ;
- PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL/EST ;
- CANDIDATS RETENUS A L'APPEL A CONTRIBUTION ;
- RAPPORTEURS MINHDU ;
- MAIRES ;
- INVITES INTERNATIONAUX.

- **Public cible**
  - Conseils régionaux ;
  - Maires ;
  - Responsables du MINHDU ;
  - Services techniques des CTD ;
  - Ordres professionnels ;

- Etudiants, universitaires et chercheurs ;
- Cabinets d'Urbanisme ;
- Bureaux d'Etudes Techniques ;
- Populations.

VI- DUREE, LIEU ET DATE DE LA SESSION THEMATIQUE

- **Durée de la session :** 04 heures ;

- **Durée de présentation par panéliste :** 15 minutes ;

- **Lieu :** Bertoua;

- **date probable :** voir programme semaine de l'Habitat.

VII- RESULTAT ATTENDU ET LIVRABLE

A l'issue de cette session thématique spéciale, un rapport de synthèse est établi et diffusé aux participants et à l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la gestion des déchets et l'amélioration des conditions de vie des populations.